

2025

Sécurisez
vos audits !

Qualiopi et la formation multimodale



Recommandations pour la mise en application
du référentiel national qualité

MISE À JOUR 2025



➤ **Pour accompagner tous les acteurs engagés
dans la digitalisation des parcours
de formation dans l'application du référentiel
qualité : responsables qualité,
responsables pédagogiques, auditeurs,
formateurs et chefs de projet.**

➤ Recommandations ➤ Exemples de preuves ➤ Bonnes pratiques

Qualiopi et la formation multimodale facilite la compréhension des éléments probants spécifiques aux formations hybrides ou 100 % digitales pour répondre aux exigences du référentiel national Qualiopi. Il enrichit le guide de lecture en intégrant les retours d'expériences des acteurs de la multimodalité.

Ce livrable est le résultat d'un groupe de travail composé d'experts d'Ainoa investis dans la qualité des dispositifs de formation multimodale.

Édité pour la première fois en 2023, il a été entièrement repensé et mis à jour en 2025 pour fournir des ressources concrètes et immédiatement exploitables aux acteurs concernés.

Pour rappel, le référentiel national qualité Qualiopi vise à :

- attester de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences ;
 - permettre une plus grande lisibilité de l'offre de formation auprès des entreprises et des usagers.

Qualiopi et la formation multimodale,

un outil d'appui pour les organismes certifiés ou en cours de certification.

Retenant le format du guide de lecture du référentiel national, les experts d'Ainoa vous fournissent, pour chaque indicateur :

- 1 des recommandations pour démontrer la cohérence de vos dispositifs multimodaux lors de l'audit ;
- 2 des exemples de preuves pour articuler les modalités hybrides avec des preuves qualité ;
- 3 des bonnes pratiques pour adapter votre démarche qualité à la diversité des situations pédagogiques.

→ Critère 6 L'INSCRIPTION ET L'INVESTISSEMENT DU PRESTATAIRE DANS SON ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Indicateur 23

Le prestataire réalise une veille légale et réglementaire sur le champ de la formation professionnelle et en exploite les enseignements.

NIVEAU ATTENDU

Démontrer la mise en place d'une veille légale et réglementaire, sa prise en compte par le prestataire et sa communication en interne.

ÉLÉMENTS DE PREUVE

Abonnements, adhésions, participation aux salons professionnels, conférences, groupes normatifs, veille réglementaire en matière de handicap.

Actualisation des supports d'information (publicité) ou de contractualisation, des dispositifs mobilisés (règles CPF) en fonction des évolutions juridiques, diffusion des actualités légales et réglementaires au personnel du prestataire.

Consultation, analyse, diffusion au personnel de la documentation diffusée sur les sites institutionnels (ex : pages relatives à la formation professionnelle, l'apprentissage, la VAE et les bilans de compétences sur le site www.travail-emploi.gouv.fr ; portail d'information des organismes de formation de la Caisse des dépôts et consignations).

Exemples de preuves pour la VAE : documentation à jour sur le cadre légal du droit individuel à la VAE et de ses modalités de financement.

RECOMMANDATIONS POUR LA FORMATION MULTIMODALE

1

Adhérer à des organisations et/ou s'abonner à des publications spécialisées.

- ➡ [Rejoindre Ainoa pour organiser sa veille.](#)
- ➡ [S'inscrire à des lettres d'information.](#)

Connaître les spécificités de la réglementation de la formation digitale et à distance :

- Dreets et Dreets ([voir Glossaire](#)),
- Carif Oref ([voir Glossaire](#)).

- ➡ [Conserver les supports de webinaires.](#)
- ➡ [Préciser le sujet du webinaire.](#)

2

BONNES PRATIQUES

3

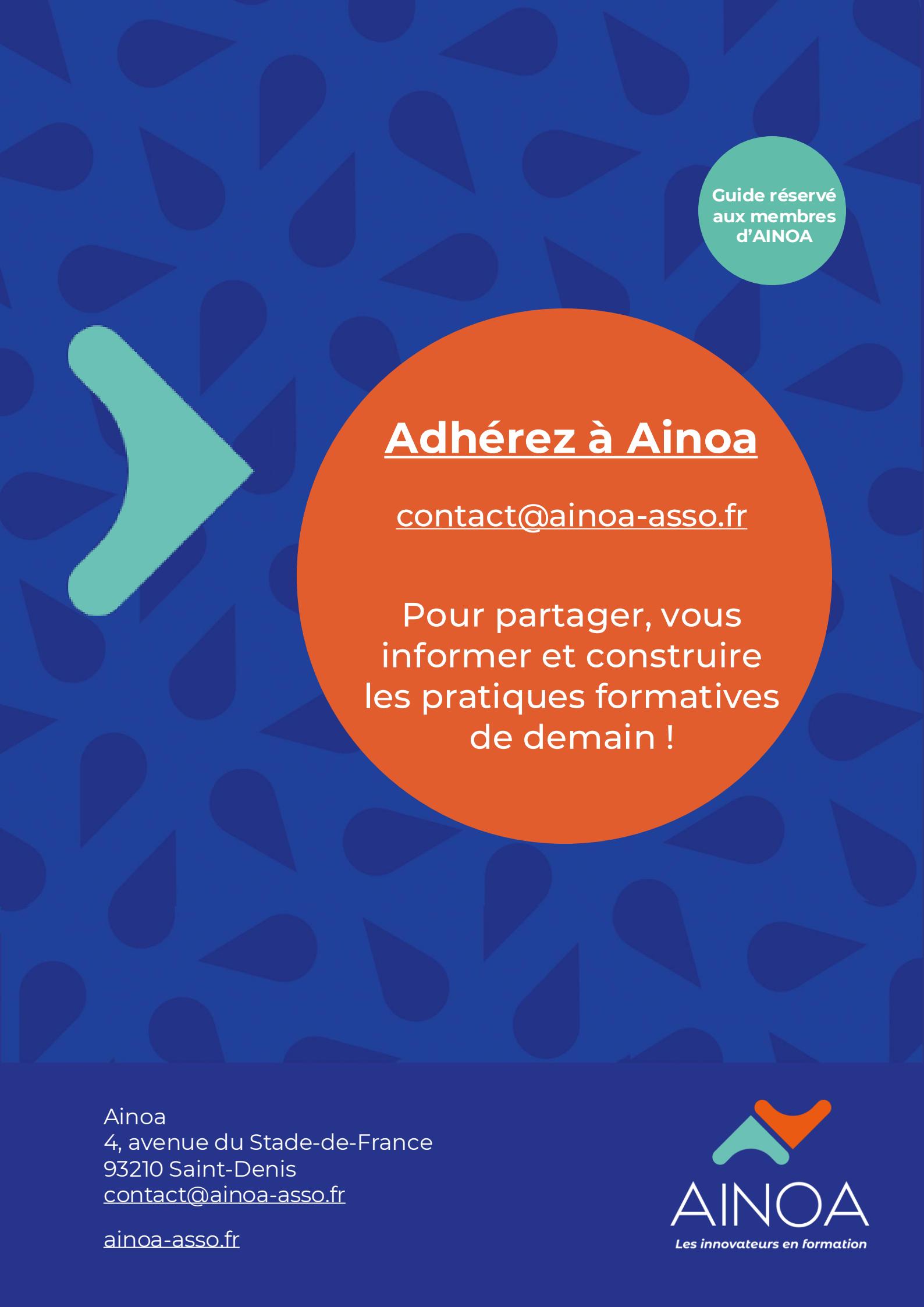
➡ Éviter les éléments génériques, faire une veille sur son propre champ d'action : le multimodal.

➡ Démontrer ce qu'on a fait des apprentissages d'un webinaire.

➡ [Un compte rendu partagé, les évolutions mises en place \(adopter une nouvelle méthode, un nouvel outil...\).](#)

➡ Suivre les spécialistes du digital en formation professionnelle continue sur les réseaux sociaux, notamment LinkedIn.

➡ Participer aux webinaires organisés par les OPCO.



Guide réservé
aux membres
d'AINOA

Adhérez à Ainoa

contact@ainoa-asso.fr

Pour partager, vous
informer et construire
les pratiques formatives
de demain !

Ainoa
4, avenue du Stade-de-France
93210 Saint-Denis
contact@ainoa-asso.fr
ainoa-asso.fr



AINOA
Les innovateurs en formation